
ASPECT

**A**ssociation pour la **S**auvegarde et la **P**romotion de l**’E**nvironnement du **Conquet**

1, rue Aristide Briand

29217 Le Conquet

<http://www.aspect-le-conquet.fr/>

21 juin 2021

Monsieur le Maire

Le 22 juillet 2020, à l’unanimité, le Conseil municipal du Conquet a exprimé sa préoccupation quant au projet d’extension de la porcherie du GAEC Les Primevères en Plougonvelin dans les termes suivants.

*« l’exploitation ainsi qu’une partie des parcelles utilisées pour l’épandage surplombent l’étang de Kerjean et son bassin versant – écosystème étroitement lié à la Ria, dont la sensibilité et la richesse environnementales sont connues et font l’objet de différents labels tels que Natura 2000, réserve Biosphère, etc. La qualité de l’eau qui arrive dans cet aber, dans l’arrière-port et dans le port est en outre un très important élément de la qualité de vie au Conquet ».*

Dans la même délibération, il a ensuite, par un avis également unanime, exigé que le respect de certaines conditions soit vérifié:

*« Le Conseil municipal du Conquet demande donc aux services de l’Etat de s’assurer que cette interaction est bien prise en compte et de garantir que :*

1. *le talutage prévu au dossier sera dimensionné pour couvrir les risques d’écoulements accidentels des effluents d’élevage des bâtiments de l’exploitation (lessivage, phénomènes météorologiques, rupture de fosse, défaillances matérielles, erreurs humaines, etc.)*
2. *l’apport d’effluents d’élevage (lisier et fumier) sur les parcelles en bassins versants ne puissent pas atteindre les ruisseaux et n’impactent pas la biodiversité des milieux naturels protégés décrits ci-dessus ».*

Cette demande formelle était exprimée alors que jusque là, le dossier ne comportait ni étude d’impact sur l’environnement, ni étude d’incidence sur la zone Natura 2000 de la Ria.

Afin de vous assurer que ces conditions seraient bien remplies, vous avez donc, Mr le Maire, interpellé les services de l’Etat pour qu’ils réalisent une expertise préalable afin d’apprécier les risques possibles de pollution dans ce lieu si sensible et si fragile qu’est la ria, couverte par d’importantes protections de niveau national.

Nous sollicitons donc d’avoir communication de la réponse qui vous a été faite avec les résultats de cette étude qui a dû vous être transmise. En espérant que notre demande sera agréée, recevez, Mr le Maire, nos meilleures salutations.

Pour ASPECT

Josiane Clochon,

présidente